



Impot sur le revenu enfant majeur 25 ans

Par **lydphil29**, le **24/07/2017** à **13:22**

Bonjour, rnUn ami a un fils qui vient d'avoir 25 ans juin 2017 et vit toujours chez mon ami .pour la declaration sur le revenu 2017 qu il fera en 2018 peut il mettre sur la categorie"" demande de rattachement d'enfants majeurs ou mariés"" et ceux sur plusieurs années car son fils ne travaille pour des raisons de santé et vit donc chez mon ami. le fils touche le rsa depuis juillet 2017.rnles impots m'on parlé de pension alimentaire a deduire mais mon ami ne verse rien a son fils vu qu il vit h24 chez mon ami....rnmerci de pouvoir me renseignernvous en remerciant

Par **morobar**, le **24/07/2017** à **17:31**

Bonjour,rnLe père doit déclarer une pension alimentaire pour la personne à charge vivant au foyer.rnIl ne s'agit pas de donner des sous au jeune homme, mais de payer le loyer, l'électricité, le beefsteak...rnCette pension est plafonnée.